



Charte de l'étudiant en Diplôme Universitaire

Le candidat s'engage à :

- Prendre connaissance de tous les documents demandés
- Remplir précisément et clairement le dossier de candidature
- Fournir les pièces demandées
- Envoyer le dossier complet en respectant la période de candidatures

Le candidat admis s'engage à :

- Respecter la période d'inscription
- Payer son inscription en une seule fois

(Attention : aucun remboursement DU ne pourra être fait sauf sur décision très exceptionnelle.)

L'étudiant inscrit s'engage à :

- Suivre les cours
- Participer activement à la formation